Violences, addictions et périnatalité

Dr Emmanuelle PEYRET
Psychiatre Addictologue
ELSA Hôpital Universitaire mère enfant Robert Debré Paris
emmanuelle.peyret@aphp.fr

Groupe d'Etudes Grossesse et Addictions
G.E.G.A.

47e journées de la Société Française de Médecine Fœtale LYON

Violences (définition)

Violences faites aux femmes : violences conjugales

- Tous les ans, en France, plus de 220 000 femmes subissent des violences conjugales et celles qui sont le plus exposées sont justement dans la tranche d'âge où elles sont fertiles
- 84 000 femmes subissent des viols, et pour 50% d'entre elles il s'agit de viols conjugaux

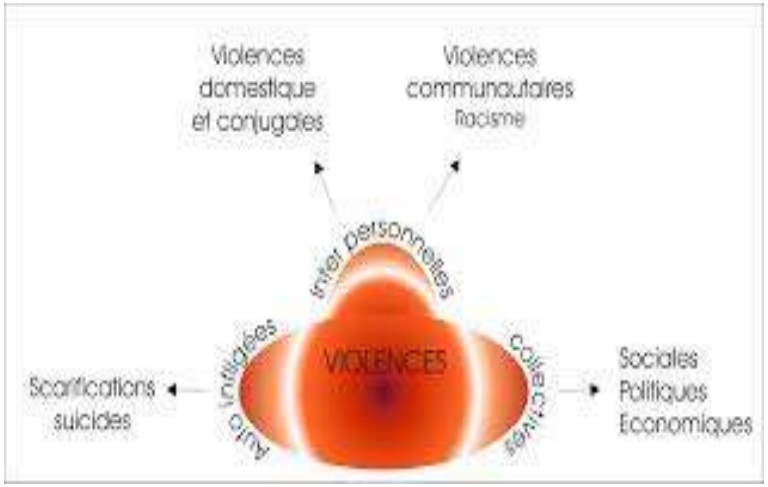

Les femmes seraient près de 10% à subir des violences conjugales **pendant la grossesse**. *Salmona 2016*

Violences faites aux femmes , de quoi parle t- on ?

- **Chaque année: 223 000 femmes (âgées de 18 à 75 ans) sont victimes de violences conjugales dans ses formes les plus graves (violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint).**
  - **14% ont déposé plainte**
  - **68% estiment que ces violences ont eu des répercussions très importantes sur leur santé psychologique**
  - **54% estiment que ces violences ont entraîné des perturbations dans leur vie quotidienne**

- **143 000 enfants vivent dans un foyer où une femme a déclaré être victime de violences physiques et/ou sexuelles de la part de son conjoint ou ex-conjoint.**
  - **42% de ces enfants ont moins de 6 ans**
- **84 000 femmes (âgées de 18 à 75 ans) sont victimes de viols ou de tentatives de viol.**
  - **dans 90% des cas, la victime connait son agresseur**
  - **10% des victimes déclarent avoir déposé plainte**
  - **76% estiment que ces violences ont eu des répercussions plutôt ou très importantes sur leur santé psychologique**
  - **61% estiment qu'elles ont entraîné des perturbations dans leur vie quotidienne**

Source : CVS 2010 – 2015 INSEE - ONDRP

Les femmes ont un risque accru de subir certaines violences

- Tous les milieux sociaux
- Tous les âges sont concernés

Plusieurs facteurs potentialisent le risque chez les femmes :

- un faible niveau scolaire/une classe sociale défavorisée
- la jeunesse
- la période de grossesse
- les antécédents de violences vécues dans l'enfance et/ou l'adolescence

HENON Dominique, «La santé des femmes en France», Avis du CESE, juillet 2010, www.lecese.fr

violences conjugales

- très souvent multiples et répétées
- verbales
- psychologiques
- physiques
- sexuelles
- économiques et matérielles

DIFFÉRENCE ENTRE CONFLIT ET VIOLENCE DANS LE COUPLE

Facteurs de risque

- Avoir subi des violences dans l’enfance est un facteur de risque majeur d’en subir à nouveau tout au long de sa vie (OMS, 2010 et 2014, Felitti 2010)

Déni et loi du silence

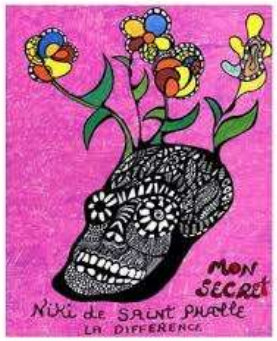

- Dissociation traumatique des femmes victimes : déconnectées et anesthésiées émotionnellement.
- L'interlocuteur ne peut pas ressentir d'émotion

(les neurones miroirs qui normalement l'informent sur l'état émotionnel de la personne qui lui fait face, ne renvoient rien puisqu'elle est déconnectée de ses émotions)

⇩

⇨ difficultés de l' entourage et professionnels les prenant en charge

⇨ si elle parle des violences qu'elle subit, ils pourront avoir du mal à la croire, puisqu'elle semble détachée, indifférente, ou tout au moins bien supporter ce qu'elle vit (Salmona, 2013a).

Le couple et la famille restent encore actuellement une zone de non-droit

Grossesse = facteur déclenchant ou aggravant de la violence

- facteur déclenchant pour 40 % des femmes enceintes qui ont été maltraitées par leur partenaire (enquête canadienne de 1993),

- un facteur aggravant pour 2/3 des femmes

Risques de pathologies

- plus de 90% pour les métrorragies
- plus de 60% pour les ruptures prématurées des membranes, les infections urinaires et les vomissements incoercibles
- plus de 48% pour le diabète
- plus de 40% pour l'hypertension artérielle
- risque de prématurité significativement augmenté jusqu'à 37% et d'hypotrophie jusqu'à 21%

Silverman J. G., Decker M. R., Reed E., Raj A, 2006, Intimate partner violence victimization prior to and during pregnancy among women residingin 26 U.S. states : Associations with maternal and neonatal health, American Journal of Obstetrics and Gynecology, n°195, 140–148

Mémoire traumatique

Les troubles psycho traumatiques :

- conséquences normales et universelles (Mac Farlane, 2010) des violences

- mise en place de mécanismes neurobiologiques et psychiques de survie à l'origine **d'une mémoire traumatique**.

➔ atteintes psychologiques,

➔ atteintes neurologiques = dysfonctionnements importants des circuits émotionnels et de la mémoire, visibles sur des IRM (Rauch, 2006, Nemeroff, 2009, Louville et Salmona, 2013).

pas liés à la victime mais avant tout à la gravité de l'agression,

Sur ces clichés, le cerveau émotionnel

est régulé par le cortex frontal
qui met l'événement dans son contexte
et éteint la réaction émotionnelle.

Sur ces clichés la dissociation entre le cerveau
émotionnel et le cortex préfrontal est évident.

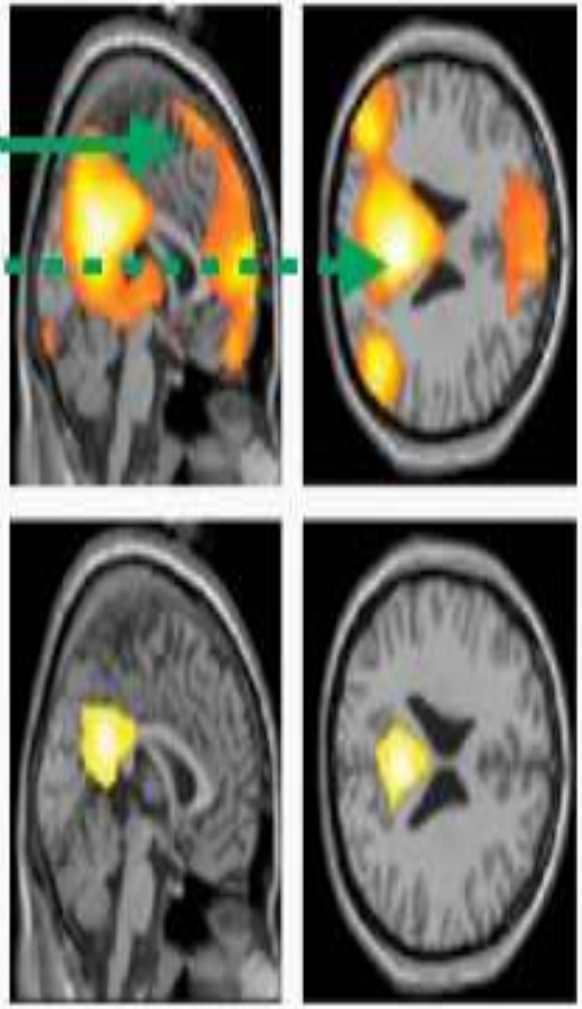

Aspect cliniques des comorbidité addictives

⇒Le diagnostic de PTSD multiplie par 4 le risque de développer un trouble addictif, 3 à 5 ans plus tard

Addiction = facteur d'adaptation ?

modalités de régulation de l'équilibre psychique du sujet Tentative de « solution » artificielle et coûteuse ⇒ Pour éviter l'irruption des reviviscences du trauma ⇒ Pour anesthésier les sentiments contradictoires éprouvés (responsabilité, honte, dissociation…)

Des liens multiples avec les situations d’addiction

Elliott, Bjelajac, Fallot, Markoff et Reed (2005), rapportent que 60 à 75% des femmes qui demandent un traitement pour addiction ont des antécédents familiaux de violence

JOURNAL OF AGGRESSION, MALTREATMENT & TRAUMA
https://doi.org/10.1080/10926771.2017.1332703

Routledge
Taylor & Francis Group

Check for updates

Pregnancy as an Opportunity for Trauma-Intervention Among Women Who Are Addicted to Substances

Kristy Puurunen and Jo-Ann Vis

School of Social Work, Lakehead University, Thunder Bay, Ontario, Canada

Appendix: The cycle of trauma, addictions, and pregnancy

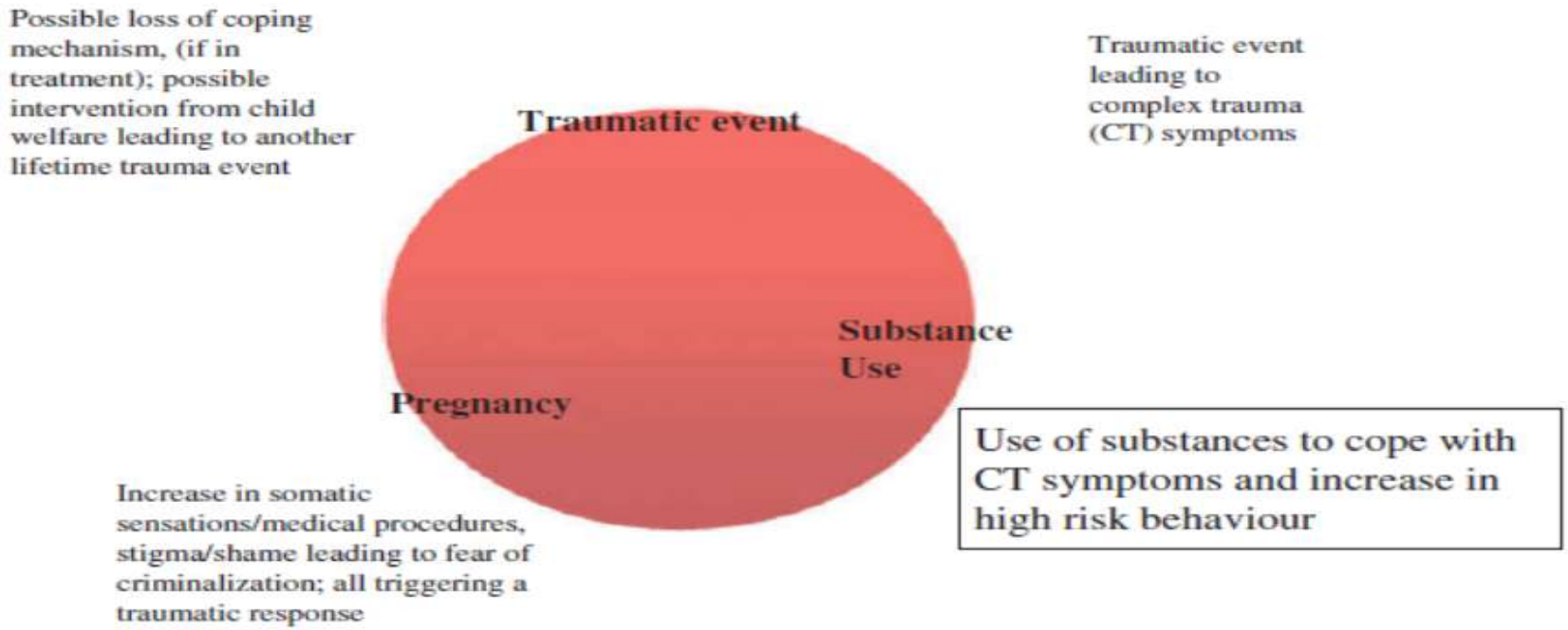

Figure 1. The cycle of trauma, addictions and pregnancy.

grossesse représente une opportunité unique pour intervention traumatique chez les femmes toxicomanes

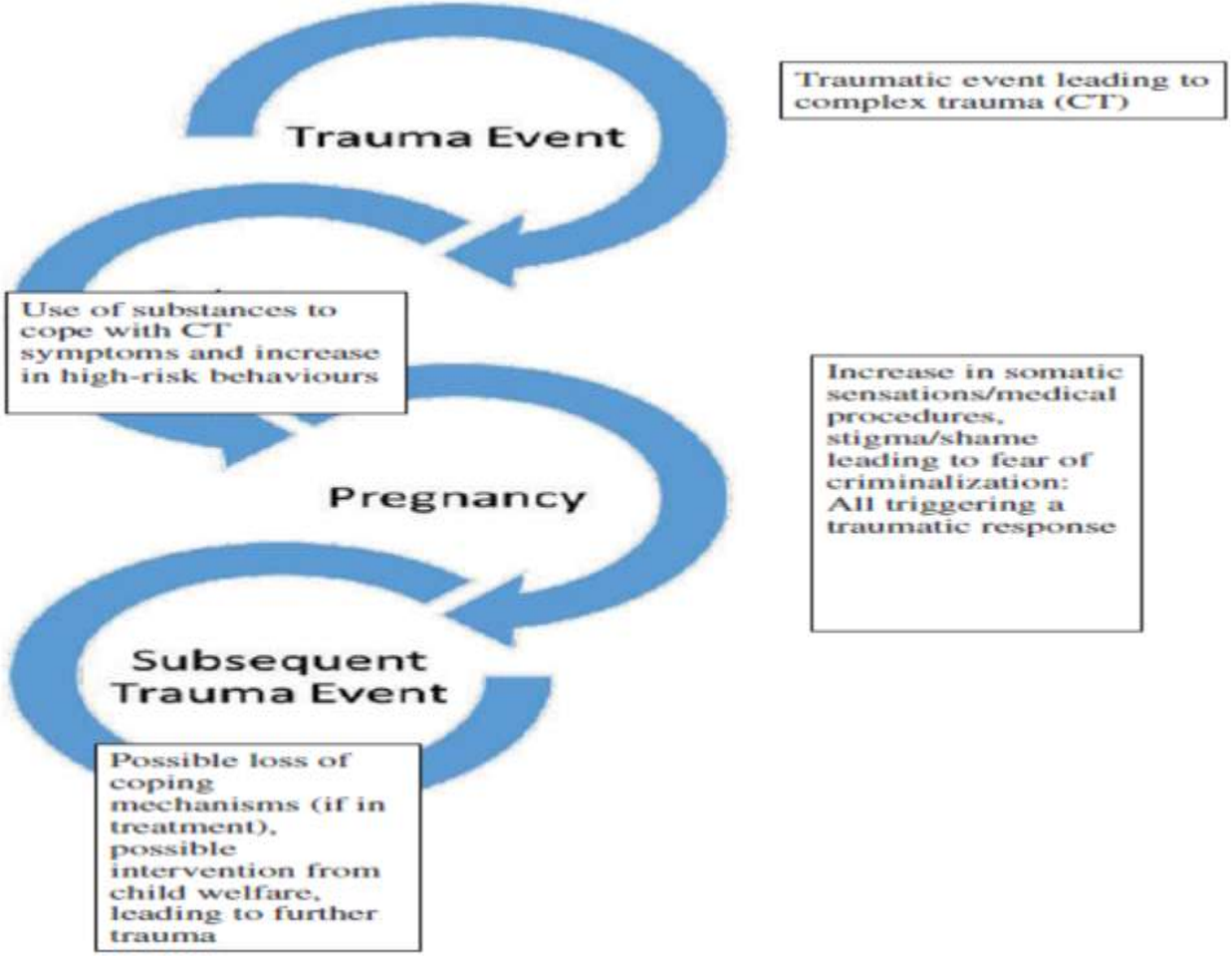

CAT

- **S'interroger et interroger sur d'éventuelles violences subies par la personne dans son enfance, à l'adolescence et à l'âge adulte**
- **Formation des équipes à la question des violences et de leur impact**
- **Construire son réseau de partenaires** sensibilisés **et soutenants de proximité : justice, travailleurs sociaux en commissariat, pompiers, structures de mise à l'abri, hébergements d'urgence , associations spécialisées dans l'aide aux femmes ou aux victimes…**
- **Améliorer le repérage**
- **Mettre en place des soins intégrés psychotrauma addictions pendant la grossesse ????**

MIPROF (mission inter-ministérielle de protection des femmes victimes de violence)

outils et formations pour les professionnels

→ sensibiliser

→ dépister

→ orienter.

Objectif : bénéficier de soins et de protection

formation@miprof.gouv.fr.

(court-métrage Elisa, MIPROF, 2014)

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES
LA LOI VOUS PROTÈGE

VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE 3919*
*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Madame, Mademoiselle,

Nous vous proposons de répondre à ce questionnaire afin de mieux vous connaître et de mieux vous accompagner pendant votre grossesse. Il est à remettre au médecin ou à la sage-femme avec qui vous avez rendez-vous aujourd'hui pour en discuter avec lui (elle).

Si vous le désirez, une aide pourra vous être proposée.

	oui	non
1- Dans la semaine qui vient de s'écouler, vous est-il arrivé de vous sentir inquiète ou soucieuse sans en identifier la raison ?		
2- Dans la semaine qui vient de s'écouler, avez-vous eu des problèmes pour bien dormir ?		
3- Dans la semaine qui vient de s'écouler, vous êtes-vous sentie dépassée par les évènements ?		
4- Avez-vous ou avez-vous déjà eu un problème avec votre poids ou votre alimentation?		
5- Dans votre vie, avez-vous tendance à contrôler votre poids (restriction alimentaire, activité physique intensive, vomissements provoqués...) ?		
6- Qu'aviez-vous l'habitude de boire avant la grossesse? (plusieurs réponses possibles) ☐ eau ☐ soda ☐ cidre ☐ bière ☐ vin ☐ alcool fort ☐ café ☐ autre :		
7- Depuis le début de votre grossesse, vous est-t-il arrivé de boire de l'alcool (bière, vin, champagne, etc.) au cours d'une soirée, d'une fête ou d'une autre occasion ?		
8- Combien de cigarettes fumiez-vous par jour en moyenne avant la grossesse ? ☐ 0 ☐ 1-10 ☐ 11-20 ☐ 21-30 ☐ +30		
9- Fumez-vous actuellement ?		
10 - Avez-vous déjà consommé l'une de ces substances : cannabis, ecstasy, amphétamines, MDMA, crack, LSD, cocaïne, héroïne ou une autre drogue?		
11- Vous est-il arrivé d'en consommer ces derniers mois ?		
12- Ces derniers mois, avez-vous pris un de ces médicaments: tranquillisants, antidépresseurs, benzo, somnifères, méthadone, Subutex®, antidouleurs, autres ?		
13- Dans votre vie avez-vous été victime de violences psychologiques et/ou physiques ?		
14- Vous sentez-vous en sécurité dans votre environnement familial ?		
15- Avez-vous au moins une personne dans votre entourage sur qui vous pouvez compter ?		
16- Avez-vous des difficultés à faire face à vos besoins : alimentation, logement, accès aux soins, factures, démarches administratives... ?		
17- Après l'accouchement serez-vous seule pour vous occuper du bébé ?		
18- Bénéficiez-vous d'une aide extérieure : assistant social, éducateur, psychologue, tuteur, autre personne ou structure?		

Repérage violences

Accompagnement et orientation des femmes victimes de violence

Interne

- Psychiatre
  - Dr C. Stordeur
    Poste 2261
- Psychologue
  - Mme D. Vernier
    Poste 3830 /
    Mme L. Barelli
    Poste 1019
    Mme E. Leroy
    Poste 2060
- Assistante sociale
  - Mme F. Thierus
    Mme S. Mezouar
    Poste 5331
- Planning familial
  Poste : 2153

Externe
3919

- Juridique
  - (C) Commissariat du 19e arr.
    - Psychologue Mme C. Boulay
      Tél : 01.55.56.58.59 ou 06.33.46.64.52
    - Intervenante sociale Mme Lorouet
      Tél : 01.55.56.58.22
  - (I) Commissariat du 20e arr.
    - Psychologue Mme A. Dolbeau
      Tél : 01.44.62.48.09 **ou** 06.07.15.04.06
    - Intervenante sociale Mme A. Dupuy
      Tél : 01.44.62.48.09
  - (K) ODPP (Ordonnance de protection Téléphone grand danger)
    Tél : 01.83.64.72.01 ou 01.44.52.19.20
    - (B) Point d'accès au 1droit 9e
      Tél : 01.53.38.62.09
    - (H) Point d'accès au droit 20e
      Tél : 01.53.27.37.40
  - Ordre des avocats de Paris
    Tél : 01.80.27.19.20
    - (L) Accueil du Palais de Justice
      Tél : 01.44.32.47.70
    - (M) Bus Barreau de Paris Solidarité
- Accompagnement médico-psycho-social
  - Associations accompagnement
    - (G) Libres terres des femmes
      Tél : 01.40.35.36.67 ou 06.26.66.95.70
    - (J) Espace solidarité
      Tél : 01.43.48.18.66
    - (A) La Maison des femmes
      Tél : 01.43.43.41.13
  - Consultation de psychotrauma
    - (E) Centre de psychotrauma de l'institut de victimologie
      Tél : 01.43.80.44.40
    - (F) Hôpital Tenon
      Tél : 01.56.01.71.82 ou 06.78.55.04.69

Sources documentaires et formations

Dre Muriel Salmona, Psychiatre - psychothérapeute, Présidente de l'associationMémoire Traumatique et Victimologie, drmsalmona@gmail.com site : http://memoiretraumatique.org in Coutanceau R, Salmona M. in *Violences conjugales et famille*, Paris, Dunod,2016

COLLECTIF INTERASSOCIATIF AUTOUR DE LA NAISSANCE

17 octobre 2017 Violences obstétricales: comprendre, prévenir, réparer

La secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes a commandé un rapport au Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes pour faire la lumière sur le phénomène des violences obstétricales. Le Haut Conseil a débuté ses auditions. Le Ciane se saisit de cette actualité et propose des pistes pour lutter contre ces maltraitances.